



Coopérative
citoyenne de
production d'énergie
renouvelable en
Hesbaye

Note d'information relative à l'offre d'actions par HESBENERGIE SC

Le présent document a été établi par Muriel Flamand, administratrice de HesbEnergie SCES.

LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS.

Cette note d'information est correcte à la date du 29 octobre 2025.

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTÉS : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTÉS À VENDRE SA POSITION À UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.

L'Instrument offert est une action. Dans les sociétés coopératives, l'instrument portait auparavant le nom de « part de coopérateur » ou « part ». Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code des sociétés et des associations, les « parts de coopérateur » sont appelées « actions ». En y souscrivant, le coopérateur (l'investisseur) devient propriétaire d'une partie des fonds propres de la coopérative (l'émetteur). Le coopérateur est soumis aux risques de la coopérative, y compris donc le risque de perte, totale ou partielle, des fonds investis. En cas de liquidation de la coopérative, les coopérateurs passent après les créanciers dans la répartition du produit de la vente des actifs.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont l'Assemblée Générale des coopérateurs décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des coopérateurs. L'action donne également un droit de vote à l'Assemblée Générale.

L'émetteur déclare les risques suivants :

<p>Risques propres à l'émetteur – opérationnels et commerciaux :</p>	<p>HesbEnergie est une coopérative citoyenne d'énergies renouvelables qui investit directement dans des outils de production d'énergies renouvelables ou indirectement, en passant par des sociétés d'exploitation ou SPV.</p> <p>La coopérative a des activités dans l'éolien, le photovoltaïque, la biomasse, l'hydroélectrique et bientôt dans le stockage d'énergies. Ses projets sur les 12 prochains mois (tous ne se concrétiseront pas mais des études sont réalisées sur chaque secteur) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • au niveau <i>éolien</i>, la coopérative a des projets à l'étude pour participer via des SPV à l'exploitation de nouvelles éoliennes (il y a concrètement 2 projets avec des partenaires externes pour lesquels la demande de permis est en préparation), • au niveau <i>biomasse</i>, les projets de la coopérative sont le financement comme tiers-investisseur de chaufferies et réseaux de chaleur installés par Coopeos. De nouveaux projets de ce type sont à l'étude. • au niveau <i>photovoltaïque</i>, la coopérative a des opportunités concrètes avec des tiers (entreprises, collectivités, maisons de retraite, etc.) couvrant l'assistance à maîtrise d'ouvrage et le financement par HesbEnergie. • au niveau des <i>batteries</i>, plusieurs projets sont développés avec des coopératives partenaires pour installer des outils de production, avec batteries • au niveau hydroélectrique, il n'y a pas de nouveau projet actuellement à l'étude. <p>Au vu de ses activités, les principaux risques liés à HesbEnergie sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des retards dans la réalisation (construction) des installations pouvant entraîner un retard au démarrage et donc à la génération d'un chiffre d'affaires, • une modification des réglementations et des dispositifs d'aide à la production d'énergie verte (en particulier les règles relatives à la délivrance de Certificat Verts), • une variabilité des prix d'achat de gros de l'électricité produite par les installations de l'entreprise, • une insuffisance des fonds récoltés pouvant entraîner un report ou une annulation de certains projets en cours, ce qui entraînerait un retard dans la génération d'un chiffre d'affaires, • des aléas climatiques ou techniques, pouvant entraîner une chute de la production d'électricité (absence de vent, de soleil ou de précipitations, pannes, ...) pendant un certain temps, • une catastrophe naturelle qui endommagerait durablement un site de production (Inondation, tempête, etc.), • un recours introduit par des tiers contre les permis obtenus pour la construction des installations de production, entraînant des retards dans la réalisation des projets ou l'annulation des permis, • une impossibilité d'obtenir les financements bancaires prévus dans les plans financiers de certains projets, ce qui pourrait entraîner leur annulation, • des difficultés pour un bénéficiaire d'un de nos financements (tiers-investissements) de payer ses traites dans les délais
--	--

	<p>prévus, voire une défaillance de ce bénéficiaire.</p> <p>Les mesures d'atténuation suivantes sont prévues pour encadrer ces risques (ceux qui peuvent être mitigés, certains – comme par exemple ceux liés aux aléas climatiques – étant dépendants de facteurs tout à fait externes à la coopérative) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'implication d'une équipe qualifiée (du personnel) pour mener les projets et assurer leur suivi, tant sur le plan opérationnel dans un secteur où le temps est long entre l'idée et la réalisation effective du projet de construction. La coopérative dispose d'une équipe opérationnelle expérimentée de 2,5 ETP pour gérer ses projets et activités, • l'élaboration de budgets avec les partenaires sur les projets en cours d'étude afin d'anticiper les besoins de financement et gérer la trésorerie de HesbEnergie, • un suivi régulier des coûts liés aux projets et l'articulation des projets que la coopérative mène simultanément, • une campagne de communication pour la présente levée de fonds afin de maximiser les chances de trouver de nouveaux coopérateurs et partant les fonds pour assurer la concrétisation de certains projets en cours d'étude au sein de la coopérative, • un suivi des avancées politiques pour évaluer l'impact des changements législatifs et mesures de soutiens au secteur des énergies renouvelables.
Risques propres à l'émetteur – liés aux subventions :	<p>La coopérative HesbEnergie ne dépend pas économiquement de subides pour la réalisation de ses activités. Concernant les projets récents ou à l'étude, précisons qu'elle a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • obtenu un subside d'environ 77.000 € de la Région wallonne pour développer des projets solaires photovoltaïques, et • demandé des subventions à la Région Wallonne pour deux projets de chaufferies biomasse pour un montant total d'environ 370.000 €. Si jamais ce montant n'est pas obtenu, la coopérative devra trouver d'autres sources de financement pour les deux projets.

Risques propres à l'émetteur – gouvernance :	<p>Le Conseil d'administration de HesbEnergie est actuellement composé de 8 administrateurs qui ont des profils et expertises complémentaires pour la gestion de la coopérative.</p> <p>Les administrateurs sont bénévoles et il existe un risque de dépendance de l'entreprise vis-à-vis de ces personnes. Pour mitiger ce risque et s'assurer d'un suivi de l'entreprise, depuis sa constitution en 2013 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le Conseil d'administration se réunit régulièrement, environ 1 fois par mois, et s'assure d'une bonne communication entre ses membres, • le Conseil d'administration se concentre sur les missions stratégiques depuis quelques années puisque la coopérative a engagé du personnel dès 2023 (2,5 ETP à ce jour), et • l'information circule et les responsabilités sont dûment partagées entre les membres du Conseil d'administration. <p>De plus, la Coopérative fait appel à des experts juridiques au besoin, afin de permettre aux administrateurs d'être dûment épaulés dans certaines tâches ou missions.</p>
Autres risques :	<p>Un autre risque lié à HesbEnergie est lié à ses investissements via d'autres structures juridiques : un risque d'insuffisance de revenus des filiales de production entraînant le refus par un des créanciers (banques) d'une distribution de dividendes à HesbEnergie.</p> <p>En cas de dégradation de la situation financière d'une ou plusieurs filiales de la coopérative, les créanciers pourraient en effet intervenir dans la gestion de l'entreprise concernée afin de protéger leurs investissements et donc leurs intérêts. Pour les investisseurs dans HesbEnergie, il s'agit donc d'un risque de manque de rentabilité (en répercussion) d'HesbEnergie.</p> <p>Pour atténuer ce risque, la situation financière des filiales de HesbEnergie est dûment suivie et analysée par l'équipe opérationnelle de la coopérative afin d'assurer la bonne santé financière globale de HesbEnergie.</p>

Partie II : Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement.

A. Identité de l'émetteur : HesbEnergie SCES agréée

1.1 Siège social et pays d'origine	Rue du Chemin de fer, 4 1350 Orp-Jauche, Belgique
1.2 Forme juridique	Société coopérative agréée CNC et entreprise sociale (SCES agréée)
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	BE 0542.748.157
1.4 Site internet	https://www.hesbenergie.be

2. Activités de l'émetteur	<p>Conformément à l'article 3 de ses statuts, HesbEnergie « <i>a pour objet de :</i> </p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Impliquer les citoyens dans le développement des énergies renouvelables de manière à assurer un contrôle démocratique sur la production et la fourniture d'énergie, en particulier en participant à la gestion et à l'exploitation de celles-ci au niveau local.</i> • <i>Réaliser des investissements à long terme dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie.</i> • <i>Promouvoir le recours aux énergies renouvelables et une utilisation rationnelle et responsable de celles-ci, ainsi que plus généralement les économies d'énergie.</i> • <i>Inciter ses coopérateurs à opter pour des solutions individuelles de production et de consommation d'énergie renouvelable et d'économie d'énergie.</i> <p><i>Les coopérateurs ne recherchent qu'un bénéfice patrimonial limité. Outre leur bénéfice patrimonial direct, les coopérateurs peuvent, à titre secondaire, bénéficier de certains avantages patrimoniaux indirects. Que ce soit dans l'exercice de ses activités propres ou le choix et la gestion de ses participations financières, la coopérative cherche à générer de manière équilibrée des profits économiques pour ses membres coopérateurs et des bénéfices environnementaux et sociaux. La coopérative peut notamment avoir des activités dans la production, l'achat et la vente d'énergie renouvelable (éolienne, solaire, hydraulique, biomasse, ...). La coopérative cherchera à ce que ses coopérateurs puissent avoir accès à l'énergie renouvelable produite. »</i></p>
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Au jour de la publication de la présente note, seul un actionnaire détient plus de 5 % du capital de HesbEnergie : la société W.Alter SA (filiale de Wallonie Entreprendre).
4. Éventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Il n'existe pas d'opérations conclues entre l'émetteur et la personne visée au point précédent et/ ou des personnes liées autres que des actionnaires.
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	<p>Au jour de la publication de la présente note, la société est gérée par un conseil d'administration composé des personnes physiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stéphane de Walque : président du Conseil d'administration, • Muriel Flamand, Valérie Magerus, Emmanuel Mertens, Donatiene Portugaels, Philippe Bajoit, Carole Pisula : administrateurs, et • Olivier Nagelmackers : administrateur-délégué.
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Il n'y a pas de comité de direction.

5.3 Identité du délégué à la gestion journalière.	Au jour de la publication de la présente note, le délégué à la gestion journalière est Olivier Nagelmackers.
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Conformément à l'article 18 des statuts de HesbEnergie, le conseil d'administration exerce son mandat bénévolement. Aucune pension, retraite ou autre avantage n'est provisionné.
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Les personnes visées au 4° n'ont pas fait l'objet de condamnations visées à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre l'émetteur et des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur, des parties liées autres que des actionnaires, ou des membres de l'organe légal d'administration, du comité de direction ou des organes de gestion journalière de l'émetteur.
9. Identité du commissaire aux comptes.	Il n'y a pas de commissaire aux comptes. Les comptes de la coopérative sont vérifiés par deux vérificateurs aux comptes (bénévoles) désignés par l'Assemblée générale et qui rapportent à celle-ci. Il s'agit de Michel Magerus et Fabienne Marnette.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices.	<p>Les comptes publiés au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024 sont dûment annexés à la présente note d'information.</p> <p>Les comptes annuels annexés n'ont pas été audités par un commissaire mais ont fait l'objet d'une vérification par un collège de deux vérificateurs aux comptes désignés par l'Assemblée générale parmi les coopérateurs : Michel Magerus et Fabienne Marnette.</p>
2. Fonds de roulement net.	<p>Le fonds de roulement net de HesbEnergie au 31/12/2024 s'élève à 1.071.659 € (actifs circulants – dettes à court terme).</p> <p>L'émetteur atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations sur les douze prochains mois.</p>

3.1 Capitaux propres.	Les capitaux propres de HesbEnergie au 30/09/2025 s'élèvent à 3.128.925 €. Le ratio de solvabilité (montant de fonds propres divisé par le total du bilan) permet d'estimer la proportion des fonds propres par rapport aux fonds étrangers. Pour la coopérative, il est de 87,4 % au 31/12/2024. Plus le ratio est élevé, plus l'organisation est indépendante.
3.2 Endettement.	L'endettement total de la coopérative au 30/09/2025 est de 979.440 € (uniquement une dette financière).
3.3 Date prévue du break-even.	Le break-even a été atteint en 2021, année lors de laquelle HesbEnergie a apuré sa perte reportée.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	La coopérative a investi en 2025 dans deux chaufferies biomasse pour lesquelles elle joue le rôle de tiers-investisseur pour une haute-école et une entreprise du service public. Ces chaufferies sont entre autres financées par des prêts accordés entre coopératives citoyennes et qui contribuent à la hausse de l'endettement mentionnée ci-dessus (sous le point 3.2.).

Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre.	Aucun.
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur.	1 action à 125 €.
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur.	<ul style="list-style-type: none"> • 200 actions, soit 25.000 €, pour les personnes physiques, • pas de montant maximal d'investissement pour les personnes morales
2. Prix total des instruments de placement offerts.	1.000.000 €.
3.1 Date d'ouverture de l'offre.	29/10/2025
3.2 Date de clôture de l'offre.	28/10/2026. La coopérative se réserve toutefois le droit de clôturer anticipativement l'offre.
3.3 Date d'émission des instruments de placement.	Au fur et à mesure des souscriptions, après approbation de l'admission du coopérateur par le Conseil d'administration.
4. Droit de vote attaché aux parts.	<p>Conformément à l'article 25, §1, des statuts de HesbEnergie, pour la prise de décision au sein de la coopérative, « une personne = une voix », quel que soit le nombre de parts détenues par les coopérateurs.</p> <p>Toutefois, une proposition de modification des statuts, en ce compris la modification de l'objet social, doit réunir une double majorité : au sein de l'ensemble des coopérateurs et au sein des coopérateurs ayant la qualité de fondateurs.</p>

5. Modalité de composition du Conseil d'administration.	<p>Conformément à l'article 15 des statuts de HesbEnergie, le Conseil d'administration est composé de 1 à plusieurs administrateurs (8 actuellement, en ce compris l'administrateur-délégué), élus à la majorité simple par l'Assemblée générale, parmi les coopérateurs ou non, sans limitation de durée de mandat.</p> <p>Les statuts prévoient :</p> <ul style="list-style-type: none"> la présence la plus équilibrée possible de personnes des deux sexes au sein du Conseil (dans la mesure du possible), et que les administrateurs ne peuvent être liés à la société par un contrat de travail.
6. Frais à charge de l'investisseur.	Aucun.

B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis.	<p>La présente offre de parts est destinée à financer des investissements dans divers projets de la coopérative qui sont à l'examen ou en cours de réalisation, plus particulièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> le développement de plusieurs projets de parcs éoliens, de chaufferies biomasse et d'installations photovoltaïques répartis sur le territoire de la Hesbaye, une participation additionnelle de la coopérative dans la société COCITER, fournisseur d'électricité verte, un prêt à d'autres coopératives poursuivant des objectifs similaires dans le domaine des énergies renouvelables et des économies d'énergie, et la constitution d'une réserve pour rembourser la société W.Alter lors de son retrait progressif du capital de HesbEnergie (à partir de 2026).
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser.	<p>Les actions proposées via la présente offre permettront de constituer les fonds propres nécessaires au financement des projets mentionnés ci-dessus sous le point B1.</p> <p>Si nécessaire, ils seront complétés par des emprunts bancaires et des prêts subordonnés. Les projets sont aussi menés avec des coopératives partenaires qui apporteront une partie des fonds propres nécessaires.</p> <p>Chaque projet fait l'objet d'un plan financier qui détaille notamment les financements nécessaires et les différentes sources de financement.</p>
3. Autres sources de financement pour la réalisation des investissements considérés	<p>Les autres sources de financement pour la réalisation des divers projets d'investissements directs ou indirects sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> des emprunts subordonnés privés et emprunts bancaires conclus par les filiales constituées pour gérer les projets, et des partenariats conclus avec d'autres coopératives qui apportent une partie des fonds propres nécessaires, et des subsides à l'investissement (certains étant accessibles, par projet, comme par exemple pour les investissements dans des chaufferies en biomasse).
4. Pour plus d'information, veuillez consulter le site https://www.hesbenergie.be	

Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Actions de la coopérative HesbEnergie.
2.1 Devise des instruments de placement.	Euros.
2.2 Dénomination des instruments de placement.	Action.
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	125 €.
2.4 Valeur comptable de la part au 31/12/2024	La valeur comptable de la part au 31/12/2024 est supérieure à 125 € mais en cas de départ (démission ou exclusion), le coopérateur sortant a droit au maximum à la valeur nominale de sa part (voir point 2.5).
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre	Oui, il y a un risque de fluctuation du prix du titre. Le remboursement éventuel des actions à l'associé se fait à la valeur comptable telle qu'elle résulte du bilan de l'année au cours de laquelle la démission a été donnée, sans toutefois que le montant remboursé soit supérieur à la valeur nominale.
3. Date d'échéance et/ou modalités de remboursement.	Conformément à l'article 13 des statuts de HesbEnergie, un actionnaire a le droit de démissionner de la société à charge de son patrimoine selon les modalités suivantes : <ul style="list-style-type: none">• la démission ne peut intervenir que pendant les six premiers mois de l'exercice social,• la démission peut porter sur l'ensemble ou une partie des actions de l'actionnaire,• la demande de démission doit être adressée à l'organe d'administration par courrier ordinaire au siège de la société ou par e-mail à l'adresse électronique de la société,• la démission prend effet le dernier jour du 6ème mois de l'exercice, et la valeur de la part de retrait doit être payée au plus tard dans le mois qui suit,• le montant de la part de retrait pour les actions pour lesquelles il y a démission est équivalant au montant de la valeur d'actif net de ces actions telle qu'elle résulte des derniers comptes annuels approuvés, diminué avec le montant de l'apport non encore libéré ou déjà remboursé pour ces actions, sans toutefois que le montant remboursé soit supérieur à la valeur nominale des actions concernées (donc au maximum : remboursement de la valeur nominale), et• le montant auquel l'actionnaire a droit à la démission est soumis aux règles de la distribution de réserves et est suspendu si l'application de ces dispositions n'autorise pas la distribution, sans qu'un intérêt ne soit dû sur ce montant.

4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Les dettes bancaires ont le premier rang, les emprunts subordonnés le rang suivant. Les actions détenues par les coopérateurs ont le dernier rang.
5. Éventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	Conformément à l'article 10 des statuts de HesbEnergie, les parts sociales sont librement cessibles entre vifs ou transmises pour cause de décès, à des associés. Elles peuvent être transmises à des tiers non associés, moyennant l'agrément du Conseil d'administration.
6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.	Non applicable.
7. Politique de dividende	Conformément à l'article 28 des statuts de HesbEnergie, un dividende peut être proposé par le Conseil d'administration et voté par l'Assemblée générale en cas de bénéfice à affecter (dividende toutefois de maximum 6% et le montant du dividende à verser aux actionnaires ne peut être fixé qu'après fixation d'un montant que la société réserve aux projets ou affectations qui sont nécessaires ou utiles pour la réalisation de son objet).
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	En cas de distribution de dividende, la date de paiement est fixée par l'assemblée générale qui valide l'allocation du résultat de HesbEnergie.

Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	Un précompte mobilier de 30% est retenu à la source sur les dividendes. Les particuliers assujettis à l'impôt des personnes physiques peuvent toutefois déduire le précompte mobilier retenu sur les dividendes pour un montant maximum de 833 € de dividendes (exercice 2026, revenus 2025) par le biais de leur déclaration d'impôt. Ceux-ci peuvent donc récupérer maximum 249,90 € de précompte mobilier retenu (833 € de dividende x 30%).
Plainte concernant le produit financier	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser à HesbEnergie SC, Rue du chemin de fer 4 à 1350 Orp-Jauche ou info@hesbenergie.be.</p> <p>Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs, North Gate II, Boulevard du Roi Albert II 8 Bte 1 à 1000 Bruxelles (Tél : 02 702 52 20, Email : contact@mediationconsommateur.be).</p>
Droit applicable	La présente offre d'instrument de placement est régie par le droit belge
Autres	Compte bancaire : BE92 0019 0778 8623 Site internet : https://www.hesbenergie.be Email : info@hesbenergie.be

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **HesbEnergie**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue du Chemin de Fer(O) N° : 4

Boîte :

Code postal : 1350 Commune : Orp-Jauche

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet : www.hesbenergie.be

Adresse e-mail : info@hesbenergie.be

Numéro d'entreprise

0542.748.157

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

22-04-2024

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **13-04-2024**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2023** au **31-12-2023**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2022** au **31-12-2022**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

A-app 6.2, A-app 6.6, A-app 6.7, A-app 6.8, A-app 6.9, A-app 8, A-app 9, A-app 10, A-app 11, A-app 13, A-app 14, A-app 15, A-app 16, A-app 17

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Deboyer Bernard

Administrateur
Rue de la Distillerie 51
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

Mertens Emmanuel

Administrateur
Rue Leman 3
1320 Beauvechain
BELGIQUE

Reginster Gregoire

Administrateur
Avenue des Vallées 24A
1341 Céroux-Mousty
BELGIQUE

Hellemans Julie

Administratrice
Rue des Palais Outre Ponts 422B 2.3
1020 Laeken
BELGIQUE

De Groot Maarten

Administrateur
Rue de l'Eglise 31
4260 Braives
BELGIQUE

Flamand Muriel

Vice-présidente du CA
Chaussée de Namur 57
1315 Incourt
BELGIQUE

Nagelmackers Olivier

Administrateur-Délégué
Rue du Chemin de Fer 4
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

De Walque Stéphane

Président du CA
Rue de la Brasserie 13
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

Magerus Valérie

Administratrice
Rue de la Gobie 65
1360 Perwez
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>1.865.469</u>	<u>2.416.088</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	35.313	22.951
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	507.406	816.137
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	579	896
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	506.827	815.241
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	1.322.750	1.577.000
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.135.962</u>	<u>577.718</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	160.790	165.389
Créances commerciales		40	12.547	10.003
Autres créances		41	148.243	155.386
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	975.172	407.906
Comptes de régularisation		490/1		4.423
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	3.001.431	2.993.805

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>2.613.091</u>	<u>2.431.212</u>
Apport		10/11	2.459.182	2.313.307
Disponible		110	2.439.807	2.293.932
Indisponible		111	19.375	19.375
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+/-)	14	128.440	117.906
Subsides en capital		15	25.469	
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES				
Dettes à plus d'un an	6.3	17/49	388.340	562.593
Dettes financières		17	278.561	299.327
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		170/4	278.561	299.327
Autres emprunts		172/3	278.561	299.327
Dettes commerciales		174/0		
Acomptes sur commandes		175		
Autres dettes		176		
178/9				
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	109.779	263.266
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	20.767	192.883
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	8.195	226
Fournisseurs		440/4	8.195	226
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	16.827	10.224
Impôts		450/3	10.697	10.224
Rémunérations et charges sociales		454/9	6.130	
Autres dettes		47/48	63.991	59.933
		492/3		
Comptes de régularisation				
TOTAL DU PASSIF		10/49	3.001.431	2.993.805

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+/-)	9900	-5.435	31.680
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+/-)	62	26.323	
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	41.885	41.141
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+/-)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+/-)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.282	1.055
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+/-)	9901	-74.926	-10.517
Produits financiers	6.4	75/76B	162.426	203.452
Produits financiers récurrents		75	162.426	203.452
Dont: subSIDes en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières	6.4	65/66B	5.472	7.207
Charges financières récurrentes		65	5.472	7.207
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+/-)	9903	82.028	185.728
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+/-)	67/77	-2.280	
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+/-)	9904	84.308	185.728
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+/-)	9905	84.308	185.728

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter		(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9906	202.214	188.068
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		(9905)	84.308	185.728
Prélèvement sur les capitaux propres		(+)/(-)		
Affectation aux capitaux propres		14P	117.906	2.340
à l'apport		791/2		
à la réserve légale		691/2		
aux autres réserves		691		
6920		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter		(+)/(-)		
(14)			128.440	117.906
Intervention des associés dans la perte				
Bénéfice à distribuer				
Rémunération de l'apport		694/7	73.774	70.163
Administrateurs ou gérants		694	73.774	70.163
Travailleurs		695		
Autres allocataires		696		
		697		

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	31.152
8029	14.438	
8039		
8049		
8059	45.590	
8129P	XXXXXXXXXX	8.202
8079	2.076	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	10.277	
(21)	<u>35.313</u>	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	865.516
8169		
8179	268.922	
8189		
8199	596.595	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	49.379
8279	39.810	
8289		
8299		
8309		
8319		
8329	89.189	
(22/27)		507.406

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions
Cessions et retraits
Transferts d'une rubrique à une autre
Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées
Acquises de tiers
Annulées
Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées
Reprises
Acquises de tiers
Annulées à la suite de cessions et retraits
Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice**Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	1.577.000
8365	31.750	
8375	286.000	
(+)(-)	8385	
(+)(-)	8386	
8395	1.322.750	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
(+)(-)	8445	
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	
8475		
8485		
8495		
8505		
(+)(-)	8515	
8525		
8555P	XXXXXXXXXX	
8545		
8555		
(28)	1.322.750	

ETAT DES DETTES

VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE

Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année

Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir

Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir

DETTES GARANTIES (COMPRISES DANS LES RUBRIQUES 17 ET 42/48 DU PASSIF)

Dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes salariales et sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Dettes financières

Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées

Autres emprunts

Dettes commerciales

Fournisseurs

Effets à payer

Acomptes sur commandes

Dettes fiscales, salariales et sociales

Impôts

Rémunérations et charges sociales

Autres dettes

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de la société

Codes	Exercice
(42)	20.767
8912	64.013
8913	214.548
8921	
891	
901	
8981	
8991	
9001	
9011	
9021	
9051	
9061	
8922	299.327
892	299.327
902	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	299.327

RÉSULTATS**PERSONNEL**

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE**Produits non récurrents**

Produits d'exploitation non récurrents

Produits financiers non récurrents

Charges non récurrentes

Charges d'exploitation non récurrentes

Charges financières non récurrentes

RÉSULTATS FINANCIERS

Intérêts portés à l'actif

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	0,5	
76		
(76A)		
(76B)		
66		
(66A)		
(66B)		
6502		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR LA SOCIÉTÉ POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS****Dont**

Effets de commerce en circulation endossés par la société

GARANTIES RÉELLES**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de la société**

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

Montant de l'inscription

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

Le montant du prix non payé

Codes	Exercice
9149	
9150	
91611	
91621	
91631	
91711	368.500
91721	
91811	
91821	
91911	
91921	
92011	
92021	

Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers

Hypothèques

Valeur comptable des immeubles grevés

91612

Montant de l'inscription

91622

Pour les mandats irrévocables d'hypothéquer, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à prendre inscription en vertu du mandat

91632

Gages sur fonds de commerce

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie et qui fait l'objet de l'enregistrement

91712

Pour les mandats irrévocables de mise en gage du fonds de commerce, le montant pour lequel le mandataire est autorisé à procéder à l'enregistrement en vertu du mandat

91722

Gages sur d'autres actifs ou mandats irrévocables de mise en gage d'autres actifs

La valeur comptable des actifs grevés

91812

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91822

Sûretés constituées ou irrévocablement promises sur actifs futurs

Le montant des actifs en cause

91912

Le montant maximum à concurrence duquel la dette est garantie

91922

Privilège du vendeur

La valeur comptable du bien vendu

92012

Le montant du prix non payé

92022

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

Exercice

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À LA SOCIÉTÉ ELLE-MÊME**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Codes	Exercice
9220	

NATURE ET OBJECTIF COMMERCIAL DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN (dont ceux non susceptibles d'être quantifiés)

Exercice

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
Aux vents de Liège 0743931404 Société à responsabilité limitée Rue du Moulin 107 C 4432 Alleur BELGIQUE					2023-12-31	EUR	1.537.377	441.852
Marchôvent 0697868775 Société anonyme Rue du Pré des Boeufs 12 A 5380 Fernelmont BELGIQUE					2023-12-31	EUR	748.625	-75.463
Moulin du Zéphyr 0765614169 Société à responsabilité limitée Rue de la Distillerie 5 1 1350 Orp-Jauche BELGIQUE					2023-12-31	EUR	461.260	279.287

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société: 200

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Nombre moyen de travailleurs	100		0,9	0,5	0
Nombre d'heures effectivement prestées	101		776	776	0
Frais de personnel	102		26.323	26.323	

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105		1	0,5
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110		1	0,5
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120		1	0,5
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202		1	0,5
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121			
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211			
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134		1	0,5
Ouvriers	132			
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		1	0,5
305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

**COMPTES ANNUELS ET/OU AUTRES
DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU
CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

Dénomination : **HesbEnergie**

Forme juridique : Société coopérative

Adresse : Rue du Chemin de Fer(O) N° : 4

Boîte :

Code postal : 1350 Commune : Orp-Jauche

Pays : Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Brabant wallon

Adresse Internet : www.hesbenergie.be

Adresse e-mail : info@hesbenergie.be

Numéro d'entreprise

0542.748.157

Date du dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts

22-04-2024

Ce dépôt concerne :

les COMPTES ANNUELS en **EURO** approuvés par l'assemblée générale du **05-04-2025**

les AUTRES DOCUMENTS

relatifs à

l'exercice couvrant la période du **01-01-2024** au **31-12-2024**

l'exercice précédent des comptes annuels du **01-01-2023** au **31-12-2023**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet :

M-app 6.2, M-app 6.3, M-app 6.4, M-app 6.6, M-app 8, M-app 9, M-app 10, M-app 12, M-app 13, M-app 14, M-app 15, M-app 16

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION
CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT
COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

Deboyer Bernard

Administrateur
Rue de la Distillerie 51
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

Mertens Emmanuel

Administrateur
Rue Leman 3
1320 Beauvechain
BELGIQUE

Reginster Gregoire

Administrateur
Avenue des Vallées 24A
1341 Céroux-Mousty
BELGIQUE

Hellemans Julie

Administratrice
Rue des Palais Outre Ponts 422B 2.3
1020 Laeken
BELGIQUE

De Groot Maarten

Administrateur
Rue de l'Eglise 31
4260 Braives
BELGIQUE

Flamand Muriel

Vice-présidente du CA
Chaussée de Namur 57
1315 Incourt
BELGIQUE

Nagelmackers Olivier

Administrateur-Délégué
Rue du Chemin de Fer 4
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

De Walque Stéphane

Président du CA
Rue de la Brasserie 13
1350 Orp-Jauche
BELGIQUE

Magerus Valérie

Administratrice
Rue de la Gobie 65
1360 Perwez
BELGIQUE

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application de l'article 5 de la loi du 17 mars 2019 relative aux professions d'expert-comptable et de conseiller fiscal.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable certifié, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société*,
- B. L'établissement des comptes annuels*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des experts-comptables ou par des experts-comptables-fiscalistes, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable ou expert-comptable fiscaliste et son numéro de membre auprès de l'Institut des Conseillers fiscaux et des Experts-comptables (ICE) ainsi que la nature de sa mission.

(* Mention facultative.)

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>2.112.152</u>	<u>1.865.469</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	35.831	35.313
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	467.596	507.406
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23		
Mobilier et matériel roulant		24	263	579
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	467.334	506.827
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28	1.608.725	1.322.750
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>1.234.881</u>	<u>1.135.962</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	486.720	160.790
Créances commerciales		40	81.957	12.547
Autres créances		41	404.762	148.243
Placements de trésorerie		50/53	175.000	
Valeurs disponibles		54/58	566.205	975.172
Comptes de régularisation		490/1	6.957	
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	3.347.033	3.001.431

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	<u>2.926.300</u>	<u>2.613.091</u>
Apport		10/11	2.580.557	2.459.182
Disponible		110	2.561.182	2.439.807
Indisponible		111	19.375	19.375
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13		
Réserves indisponibles		130/1		
Réserves statutairement indisponibles		1311		
Acquisition d'actions propres		1312		
Soutien financier		1313		
Autres		1319		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e)	(+)(-)	14	345.743	128.440
Subsides en capital		15		25.469
Avance aux associés sur la répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5		
Impôts différés		168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES				
Dettes à plus d'un an				
Dettes financières		17/49	420.734	388.340
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		17	257.511	278.561
Autres emprunts		170/4	257.511	278.561
Dettes commerciales		172/3	257.511	278.561
Acomptes sur commandes		174/0		
Autres dettes		175		
Dettes à un an au plus		176		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		178/9		
Dettes financières		42/48	163.222	109.779
Etablissements de crédit		42	21.050	20.767
Autres emprunts		43		
Dettes commerciales		430/8		
Fournisseurs		44	58.687	8.195
Effets à payer		440/4	58.687	8.195
Acomptes sur commandes		441		
Dettes fiscales, salariales et sociales		46		
Impôts		45	5.580	16.827
Rémunérations et charges sociales		450/3		10.697
Autres dettes		454/9	5.580	6.130
Comptes de régularisation		47/48	77.906	63.991
TOTAL DU PASSIF		492/3		
		10/49	3.347.033	3.001.431

COMPTE DE RÉSULTATS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute	(+)/(−)	9900	26.969	-5.435
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(−)	62	40.941	26.323
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	41.503	41.885
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(−)	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(−)	635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	1.018	1.282
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(−)	649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	11.942	
Bénéfice (Perte) d'exploitation	(+)/(−)	9901	-68.436	-74.926
Produits financiers		75/76B	367.228	162.426
Produits financiers récurrents		75	367.228	162.426
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
Charges financières		65/66B	4.078	5.472
Charges financières récurrentes		65	4.078	5.472
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	(+)/(−)	9903	294.714	82.028
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat	(+)/(−)	67/77	0	-2.280
Bénéfice (Perte) de l'exercice	(+)/(−)	9904	294.714	84.308
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(−)	9905	294.714	84.308

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter		(+)/(-)		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter		9906	423.154	202.214
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent		(9905)	294.714	84.308
Prélèvement sur les capitaux propres		(+)/(-)	14P	128.440
Affectation aux capitaux propres			791/2	117.906
à l'apport			691/2	
à la réserve légale			691	
aux autres réserves			6920	
Bénéfice (Perte) à reporter		(+)/(-)	6921	
Intervention des associés dans la perte			(14)	345.743
Bénéfice à distribuer			794	128.440
Rémunération de l'apport			694/7	77.411
Administrateurs ou gérants			694	73.774
Travailleurs			695	
Autres allocataires			696	
			697	

ANNEXE**ETAT DES IMMOBILISATIONS****IMMOBILISATIONS INCORPORELLES****Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	XXXXXXXXXX	45.590
8029	14.153	
8039	19.165	
8049		
8059	40.578	
8129P	XXXXXXXXXX	10.277
8079	1.694	
8089		
8099		
8109	7.223	
8119		
8129	4.748	
(21)	<u>35.831</u>	

IMMOBILISATIONS CORPORELLES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Plus-values au terme de l'exercice**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8199P	XXXXXXXXXX	596.595
8169		
8179		
8189		
8199	596.595	
8259P	XXXXXXXXXX	
8219		
8229		
8239		
8249		
8259		
8329P	XXXXXXXXXX	89.189
8279	39.810	
8289		
8299		
8309		
8319		
8329	128.998	
(22/27)	467.596	

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Acquisitions
Cessions et retraits
Transferts d'une rubrique à une autre
Autres mutations

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**Plus-values au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées
Acquises de tiers
Annulées
Transférées d'une rubrique à une autre

Plus-values au terme de l'exercice**Réductions de valeur au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice**

Actées
Reprises
Acquises de tiers
Annulées à la suite de cessions et retraits
Transférées d'une rubrique à une autre

Réductions de valeur au terme de l'exercice**Montants non appelés au terme de l'exercice****Mutations de l'exercice****Montants non appelés au terme de l'exercice****VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8395P	XXXXXXXXXX	1.322.750
8365	285.975	
8375		
8385		
8386		
8395	1.608.725	
8455P	XXXXXXXXXX	
8415		
8425		
8435		
8445		
8455		
8525P	XXXXXXXXXX	
8475		
8485		
8495		
8505		
8515		
8525		
8555P	XXXXXXXXXX	
8545		
8555		
(28)	1.608.725	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Amortissement des frais de co-développement sur une durée de 20 ans à dater du lancement du projet.
Amortissement des chaufferies en tiers-investissement sur la durée du tiers investissement, soit entre 5 et 15 ans.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES
SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				(+) ou (-) (en unités)	
Aux vents de Liège 0743931404 Société à responsabilité limitée Rue du Moulin 107 C 4432 Alleur BELGIQUE					2024-12-31	EUR	1.457.933	270.556
Marchôvent 0697868775 Société anonyme Rue du Pré des Boeufs 12 A 5380 Fernelmont BELGIQUE					2023-12-31	EUR	748.625	-75.463
Mont Eole 1003957324 Société à responsabilité limitée Rue de la Gobie 65 1360 Perwez BELGIQUE					2024-12-31	EUR	829.854	54.854
Moulin du Zéphyr 0765614169 Société à responsabilité limitée Rue de la Distillerie 5 1 1350 Orp-Jauche BELGIQUE					2024-12-31	EUR	482.548	171.288

LISTE DES ENTREPRISES POUR LESQUELLES LA SOCIÉTÉ RÉPOND DE MANIÈRE ILLIMITÉE EN QUALITÉ D'ASSOCIÉ OU DE MEMBRE INDÉFINIMENT RESPONSABLE

Les comptes annuels de chacune des entreprises pour lesquelles la société est indéfiniment responsable sont joints aux présents comptes annuels pour être publiés en même temps que ceux-ci, sauf si dans la deuxième colonne du tableau ci-après, la société précise la raison pour laquelle il n'en est pas ainsi. Cette précision est fournie par la mention du code (A, B ou D) défini ci-après.

Les comptes annuels de l'entreprise mentionnée:

- A. sont publiés par dépôt auprès de la Banque nationale de Belgique par cette entreprise;
- B. sont effectivement publiés par cette entreprise dans un autre Etat membre de l'Union européenne, dans les formes prévues à l'article 16 de la directive (EU) 2017/1132;
- D. concernent une société simple.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Code éventuel

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent**

Nombre moyen de travailleurs
 Nombre d'heures effectivement prestées
 Frais de personnel

Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
100		1,3	0,7	0,5
101		1.057	1.057	
102				776

A la date de clôture de l'exercice**Nombre de travailleurs****Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée
 Contrat à durée déterminée
 Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini
 Contrat de remplacement

Par sexe et niveau d'études

Hommes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire

Femmes
 de niveau primaire
 de niveau secondaire
 de niveau supérieur non universitaire
 de niveau universitaire

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction
 Employés
 Ouvriers
 Autres

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105		2	1,1
110		2	1,1
111			
112			
113			
120		2	1,1
1200			
1201		1	0,5
1202			
1203		1	0,6
121			
1210			
1211			
1212			
1213			
130			
134		2	1,1
132			
133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTRÉES

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

SORTIES

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		1	0,6
305			

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société
 dont coût brut directement lié aux formations
 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs
 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés
Nombre d'heures de formation suivies
Coût net pour la société

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	